

Image not found or type unknown



Location meublée paris 03

Par **Ilaman**, le **18/09/2019** à **09:17**

Bonjour

je suis propriétaire d un logement sur Paris 03 ,je suis également résidant à l étranger.

ce bien est l unique bien que j ai en France et constitue ma résidence principale lorsque je suis en France .

cependant il n est pas considéré comme tel par les autorités qui pensent qu il est une résidence secondaire.

je ne peux donc le louer en ssaisonier .quels sont les risques pour moi de le louer qd même via des plateformes internet?